

CERTIFICAT DE MONTAGE D'UNE CARROSSERIE

destiné à être joint au dossier de réception à titre isolé

(à fournir en 3 exemplaires)

Je soussigné **EUROVOIRIE S. A.**.....Inscrit sous le n° 342 A du code APE (1)
demeurant à: **ZI - 40 Avenue Eugène Gazeau - 60300 SENLIS**.....Tél: 03 44 53 30 57
déclare avoir monté sur le véhicule ci-après et appartenant à (nom et adresse):.....**WIAME**

la carrosserie suivante: **VOIRIE Type BALAYEUSE OPTIFANT 70 TA** N° de série: **2005040**

Le véhicule doit être présenté à une réception à titre isolé du service des Mines avant immatriculation compte tenu de ce que:

(1) Le châssis a subi les transformations suivantes par rapport au type décrit dans la notice du constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

(1) Les poids en charges sur les essieux (ou le pivot) ne respectant pas les charges au sol minimales-maximales (1) prévues par le constructeur. Le nouveau poids total en charge sera déterminé par le service des Mines.

- sont égaux ou supérieurs aux charges au sol minimales et inférieurs ou égaux aux charges au sol maximales

(1) La largeur du véhicule excède celle fixée par le constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

CARACTERISTIQUES DU VEHICULE (2) :

Marque : **MERCEDES**
Type : **B1828K036C**
N° d'identification : **WDB9525022L030697**
Nombre de places assises (y compris le conducteur) : **2**
Empattement : F = **3,600** m
F' (5) = m

DIMENSIONS DU VEHICULE CARROSSE (hors tout) :

Longueur L = **6,930** m
Largeur l = **2,550** m
Surface L x l = **17,67** m²

CARACTERISTIQUES DE LA CARROSSERIE :

Longueur du chargement utile : T = **2,430** m
Porte à faux arrière du véhicule : X = **1,890** m
Long. des ferrures et charnières : c = **0,000** m
Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l'(ou les) essieu(x) arrière(s):
Y = **-0,125** m
Porte à faux arrière utile $X_u = \frac{T - Y}{2}$ = **1,340** m
Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultants des forces), appliquées au sol par l' (ou les) essieu(x) avant, ou à l'axe du pivot :
F' - Y = **3,725** m

- Poids total autorisé en charge : PTAC = **17990** kg
- Poids à vide (avec carrosserie) (6) = **11020** kg
- PV = PC + M + Ca = **11020** kg
- PC : poids du châssis en ordre de marche comprenant :
réservoirs pleins, outillage de bord, sans conducteur ni passager, sans porte-roue ni roue de secours, avec accumulateurs
- M : poids du ou des porte-roues de secours garnis.
- Ca : poids de la carrosserie vide et de ses équipements.
- Poids à vide sous l'(ou les) essieu(x) avant du véhicule carrossé (4) (ou sous pivot semi-remorque)
PV. AV = **5430** kg
- Poids à vide sous l'(ou les) essieu(x) arrière du véhicule carrossé (4)
PV. AR = **5590** kg
- Poids du conducteur et des passagers :
p : 75 kg x (conducteur + passagers) = **150** kg
- Poids du conducteur et des passagers sur l'(ou les) essieu(x) avant (3)
(cas de la cabine avancée) (1) : p. AV = p = **150** kg
(cas de la cabine normale) (1) : p. AV = $\frac{2p}{3}$ = kg
- Poids du conducteur et des passagers sur l'(ou les) essieu(x) arrière (3)
(cas de la cabine avancée) (1) : p. AR = kg
(cas de la cabine normale) (1) : p. AR = $\frac{p}{3}$ = kg
- Chargement : Ch = PTAC - PV - p = **6820** kg

(1) Barrer la mention inutile.

(2) Voir notice descriptive.

(3) Dans le cas de cabine " hors série " p.AV et p.AR seront calculés en fonction de la position du conducteur et de ses pasagers par rapport à l'essieu considéré.

(4) Joindre les tickets de pesée correspondants.

(5) F' = distance de l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l'(ou les) essieu(x) avant ou de l'axe du pivot d'attelage, à l'axe de la force (ou de la résultante des forces appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière(s).